Energie Biométhanisation : les déchets de jardins ne suffisent pas, dit le Bral

## ecolo

 Le Bral regrette que la Région brude collecte sont que que les coûts chets de cuisine. sation des déne la biométhanixelloise abandon-Emir Kir rétor-

verts à Bruxelles. d'énergie verte et à la production un coup de fouet sation va donner mal connus La biométhani-



LE CENTRE DE COMPOSTAGE du Bempt pose de sérieux problèmes er n'ont pas disparu. L'usine de biométhanisation mettrait un point final environnementaux. Les nuisances olfactives ont certes diminué mais nal aux nuisances. © PIERRE-YVES THIENPONT

biométhanisation d'une capacité de 40.000 tonnes a été lancée par la Région bruxelloise. La nouvelle usine remplacera le centre de compostage dont les nuisances olfactives sont bien réelles.

La construction de cette usine est bien accueillie. Une note discordante pourtant : celle du Bral, le pendant néerlandophone d'Inter Environnement. La biométhanisation est un procédé par lequel la matière végétale (des déchets de jardin aux épluchures de légumes) est transformée en compost et en gaz méthane. Celui-ci est recueilli et brûlé sur le même ur la cons centre d la cons-

site pour en faire de l'énergie verte. Ce procédé diminue les émissions de CO<sub>2</sub>. Pour l'instant, les déchets organiques bruxellois sont brûlés ou compostés, ce qui oblige la région à importer massivement de l'énergie verte de Wallier de l'accepte le le de l'energie verte de Wallier de l'energie verte de l'energie vert lonie pour rencontrer les normes

« La Région bruxelloise prend la mauvaise direction, du point de vue tant écologique qu'économique » Le Bral •

européennes en matière d'éner-gie renouvelable. Le Bral plaide pour la filière des déchets de cui-sine. Elle permettrait d'atteindre rapidement l'objectif de collecte sélective de 50 % de nos déchets

du Bral. Le cahier des charges stipule une installation d'une capacité de 40.000 tonnes par an,
avec la possibilité de la porter à
60.000 tonnes. Ces 40.000 tonnes seraient couvertes pour l'essentiel par la collecte de déchets
de jardin dans les 19 communes
(la Région table sur une récolte de
24.000 puis de 30.000 tonnes).
Le tonnage excédant proviendrait des marchés et des cuisines
industrielles. »
L'étude du Bral se base sur celle du professeur Luit Slooten fixés par l'Europe en 2020 (35 à 40 % de nos déchets sont organiques) : « Ce n'est pas du tout ce que fait le gouvernement bruxellois, constate Piet Van Meerbeek, du Bral. Le cahier des charges stidue de la charge de la charge

cénarios. «Elle montre que la voie suivie par Bruxelles produit la plus faible réduction d'émission de gaz à effet de serre et le gain d'énergie le plus bas. Le scénario le plus intéressant consisterait à augmenter le volume de déchets à traiter à 60.000 tonnes au départ de déchets de cuisine et de papier avarié. »

Le gros défaut des déchets de jardin, selon le Bral? La matière première n'est disponible qu'en été et la capacité de l'installation est réduite à 30 % en hiver alors que l'amortissement et les frais de personnel restent constants. Par ailleurs, le rendement énergétique est plus grand pour les dé-

point de vue écologique qu'éconoe mique. » Et si la Région persiste
dans ses erreurs, c'est parce qu'élle espère produire un maximum
de certificats d'énergie verte dont
s les règles ont été édictées avant
que l'on ne découvre les bienfaits
de la biométhanisation, ajoute le
Bral. Qui demande avec insistance à la Région de revenir sur sa décision. « On ferait mieux d'adapter les règles en matière de certificats d'énergie verte, plutôt que de
construire un éléphant blanc, un
projet coûteux et de prestige sans
pertinence économique ni écologique. » ■

François robert La Région de jardin.

gnent ue ..... La région a pris certaines me sures (clôture du site, construction d'un dôme d'un biofiltre) qui r Le centre de de Bempt. Il est : de Forest (à la

un terrain que l'ABP (Agence Bruxelles Propreté) a racheté en 2008 à l'UCB, tout près de l'usine Audi, en bordure du ring, à un jet d'épluchures du Bempt. Il devrait être inauguré à la fin 2012, soit avec deux ans de retard par rapport au timing le plus optimiste. Son coût est estimé entre 20 et 25 millions d'euros. Il sera entièrement financé par les certificats verts, doublant la production d'électricité verte en Région bruxelloise. Le cabinet Kir avance le chiffre de 70.000 certificats verts. Actuellement, la Région est très loin d'atteindre son quota. infos : www.ibgebim.be Le projet d'usine de biomé thanisation est bien avancé et devrait mettre fin aux nui-sances. Elle sera érigée au boulevard de l'Humanité, sur

La collecte des sacs verts, La collecte des déchets de jardins devrait être pleinement opérationnelle dès l'entrée en fonctionnement de la nouvelle usine avec un ramassage de porte-à-porte pour les Bruxellois. Il s'inscrit dans le plan régional dont l'objectif est de

## attentes Emir Kir: « Répondre aux des habitants

ment sont correctes, elles seraient incomplètes...

« Notre priorité A:- 1

de sont correctes, elles seraient incomplètes... e secrétaire d'Etat Emir Kir (PS), qui a la haute main sur la politi-que des déchets, apprécie très modéré-ment la sortie du Bral. Selon lui, si les informations données par le groupe-

«Notre priorité, dit le ministre, c'est de répondre aux attentes des habitants. Ceux-ci en ont par-dessus la tête des nuisances olfuctives provenant du centre de compost. En été, le dôme et le filtre s'avèrent insuffisants. Le calcul économique vient après les habitants ». Emir Kir avance d'autres argunents : la collecte sélective des déchets ménagers risque de coûter cher à la collectivité. Il rappelle que l'obligation du tri sélectif (sacs jaunes et bleus) en 2010 a déjà un coût. Imposer dès maintenant le tri des déchets ménagers induirait des dépenses de plusieurs millions d'euros supplémentaires, « Jusqu'à présent, ces collectes sélectives ont été sans douleur pour les habitants. La filière des déchets de cuisine occasionnerait des frais nouveaux.

Visiblement, le secrétaire d'Etat n'a pas l'intention de faire déraper ses budpas l'intention de rai pas les résultats, nous ne nous lan-cerons pas dans la filière déchets de cui-

gets. L'usine de biométhanisation devrait coûter entre 20 et 25 millions d'euros et il n'est pas question de faire exploser les budgets. Celle-ci doit être entièrement financée par les certificats verts : « C'est un très gros chantier. Et je compte offrir aux Bruxellois un service gratuit. Je ne demande pas un euro à la Région » Par ailleurs, les calculs du Bral ne prennent pas en compte le coût de la collecte des déchets de cuisine, ce qui fausse les chiffres, précise-t-on au cabinet Kir. Et d'ajouter : « Tous les centres de biométhanisation actuellement en fanctionthanisation actuellement en fonction-nement traitent les déchets de jardin ». Bref, c'est le pragmatisme qui prévaut. Enfin, la Région rappelle que le ca-hier des charges prévoit la possibilité d'étendre la capacité de l'usine à 60.000 tonnes. Et que d'ores et déjà, il

Le certificat vert: Se tenir D D courant

D ascal Misselyn est le coordinateur de Brugel (Bruxelles gaz électricité), le régulateur en charge notamment de la gestion des certificats verts.

En quoi consiste le mécanisme des certificats verts?
Globalement, les certificats verts s'apparentent à un mécanisme de soutien à la production d'électricité verte tant à partir des énergies renouvelables que sont le vert et le soleil qu'à partir d'alternatives comme la biométhanisation ou la cogénération. Concrètement, il s'agit d'un titre octroyé à un producteur d'électricité verte calculé en fonction de la quantité produite et de la technologie utilisée.

Quel est l'objectif de ce système et les tarifs en vigueur?

Il est environnemental et vise l'économie de CO2. Pour donner un ordre de grandeur, 217 kilogrammes d'émission de CO2 évitées donnent droit à un certificat vert. Le prix est quant à lui fonction du marché et se négocie entre le producteur, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel, et l'acheteur, les fournisseurs d'énergie. Ceux-ci ont l'obligation d'acheter un certain nombre de certificats, un quota calculé non pas en fonction de l'énergie produite mais de la quantité totale de mégawatts/heure venduantité totale de

Wallonie qui en produit, elle, près de deux millions et demi chaque année.
Comment percevez-vous l'évolution de ce système lancé en 2004?
Nous constatons une forte augmentation. Pour vous donner un exemple, il existait une quinzaine d'installations de cogénération au gaz. Aujourd'hui on en dénombre une quarantaine. Même chose pour le photovoltaique qui est en augmentation plus que sensible depuis 2008 avec 1.700 installations contre une vingtaine en 2007.
En clair, ça marche plutôt bien.
Oui d'autant que cela permet de soutenir les énergies vertes sans fonds publics ou augmentation d'impôt. Bien sûr, les fournisseurs répercutent le coût des certificats sur ses tarifs, que vous soyez producteur d'énergie verte ou non, mais il ne s'agit que de quelques euros par an pour un ménage classique.
L'arivée, à Bruxelles, de la centrale de biométhanisation va-t-elle changer la donne? Certains parlent de dizaines de milliers de certificats...
Il n'est pas possible aujourd'hui de donne de certimation précise du nombre de

ner une estimation précise du nombre de certificats qui lui seront octroyés, ce qui dépendra de la conception du projet mais on peut affirmer que cela aura un impact important, je dirais même fondaimpact important, je dirais mêm mental. =

verts échangés à Bruxelles?
En 2009, cela tournait autour des 40.000 mais on constate une augmentation importante. Pour 2010, cela devrait tourner en 50.000 et 55.000. Comme Bruxelles a une obligation de production de 140.000 certificats verts par an,



de certificats vertes octroyés via

ment entre 82 et 92 euros. Quelle est la quantité de certificats verts échangés à Bruxelles? En 2009, cela tournait autour 2,5 et 3 %. Pour donner un ordre de gran-deur, un certificat se négocie générale-